

# BLOC 1

## PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES PARTENARIAUX

2023-2024

INSCRIRE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT  
DURABLE DANS SON ENSEIGNEMENT

# UE du bloc 1

## Les projets :

- sollicitent plusieurs domaines et font appel à au moins une notion transversale.
- sont élaborés en groupes, chaque groupe d'étudiants pouvant mêler des stagiaires des premier et second degrés et de disciplines différentes.

# UE du bloc 1

## Les projets :

- font l'objet d'une évaluation, prenant la forme d'un exposé oral ou écrit
  - en groupe
- Cet exposé permet d'évaluer
  - l'articulation entre les domaines sollicités par le projet
  - la part accordée à la notion transversale
  - le regard critique porté sur les séances si elles ont été réalisées en classe
  - Les prolongements envisageables.

# UE du bloc 1

## Le calendrier

- 6 séances de 3 heures pour poser les bases scientifiques et construire le projet
  - 10 octobre
  - 14 novembre
  - 28 novembre **définitions des groupes et du projet**
  - 12 décembre
  - 6 février
  - 5 mars **finalisation projet et soutenance orale**

# QUELQUES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023-2024  
Projet pluridisciplinaire

INSCRIRE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DANS SON ENSEIGNEMENT

# Les questions qui peuvent se poser

---

- ▣ Quelle légitimité de l'EDD à l'Ecole?
- ▣ Que se cache-t-il derrière le concept de développement durable?
- ▣ Quelle(s) finalités ? Quels enjeux?

# Quelle légitimité de l'EDD à l'Ecole?

- Une des missions de l'Ecole républicaine : former des citoyens éclairés et des hommes libres.
- Projet humaniste initié dès le XIXème siècle.

OR

*Développement durable : s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité à satisfaire ceux des générations futures (Rapport de Brundtland 1987)*

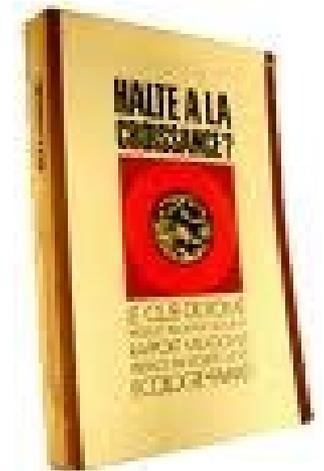


# Que se cache-t-il derrière le concept de développement durable?

Un peu d'Histoire...



- Un groupe international formé de scientifiques, d'économistes, d'industriels et de hauts fonctionnaires, appelé « club de Rome » dénonce le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle pour la planète.
- Le développement économique et la protection de l'environnement sont présentés comme incompatibles.



Fin des  
années 60  
Sonnette d'alarme

1972  
La notion d'Eco  
développement

□ Lors de la **conférence de Stockholm**, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies (**ONU**) examinent le lien entre développement et environnement.

✓ Un modèle de développement économique compatible avec l'équité sociale et la prudence écologique est présenté. Ce modèle est basé sur la satisfaction des besoins plutôt que sur une augmentation incontrôlée de l'offre.

- Le concept d' **éco-développement**

✓ La création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)



Fin des années 60 Sonnette d'alarme	1972 La notion d'Eco Développement	1980 Solidarité planétaire	
---	--	-------------------------------	--

- Les années 80 permettent au public de découvrir l'existence de pollutions dépassant les frontières, et de dérèglements globaux, tels que le " trou " dans la couche d'ozone, les pluies acides, l'effet de serre, la déforestation.
- ❖ L'exigence d'une solidarité planétaire en matière d'environnement est en route..
- ❖ L' Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) introduit la **notion de "développement durable"** , ou plus précisément **"soutenable"**



Tchernobyl, 1986



Fin des  
années 60  
Sonnette d'alarme

1972  
La notion d'Eco  
Développement

1980  
Solidarité planétaire

1987  
Le développement  
durable

- Gro Harlem **Bruntland** présidente de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement, définit le développement durable et ses enjeux dans son rapport "notre avenir à tous"

*"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".*



La notion de développement durable a 36 ans !!



Fin des  
années 60  
Sonnette d'alarme

1972  
La notion d'Eco  
développement

1980  
Solidarité planétaire

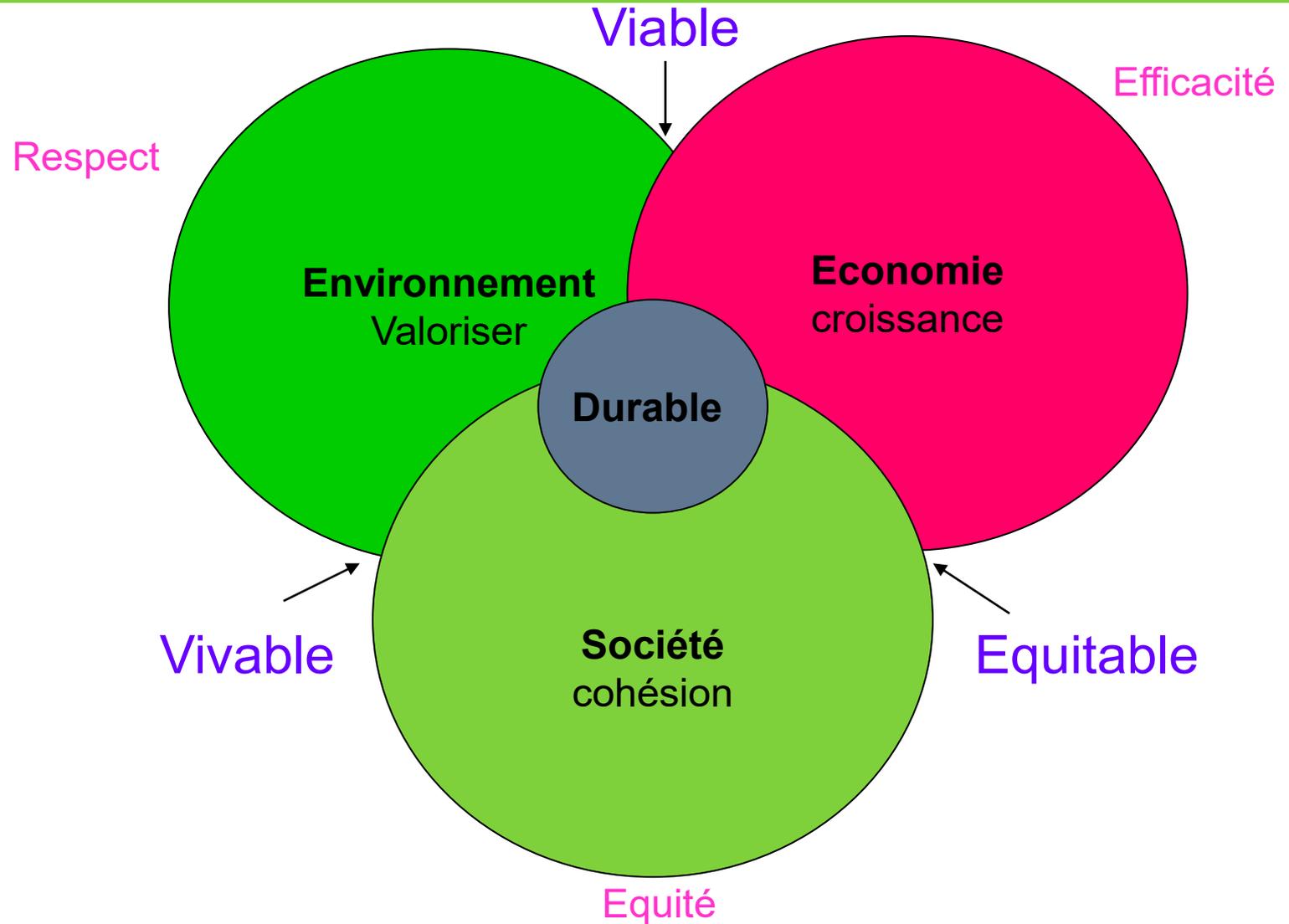
1987  
Le développement  
durable

- Le Sommet de la Terre à **Rio de Janeiro** : les pays membres de l'ONU rédigent un manuel de quatre sections et dix chapitres appelé l' **Agenda 21** destiné à mettre en œuvre, dans les pays signataires (178), des politiques en faveur du Développement Durable pour le 21<sup>ème</sup> siècle



1992  
Agenda 21

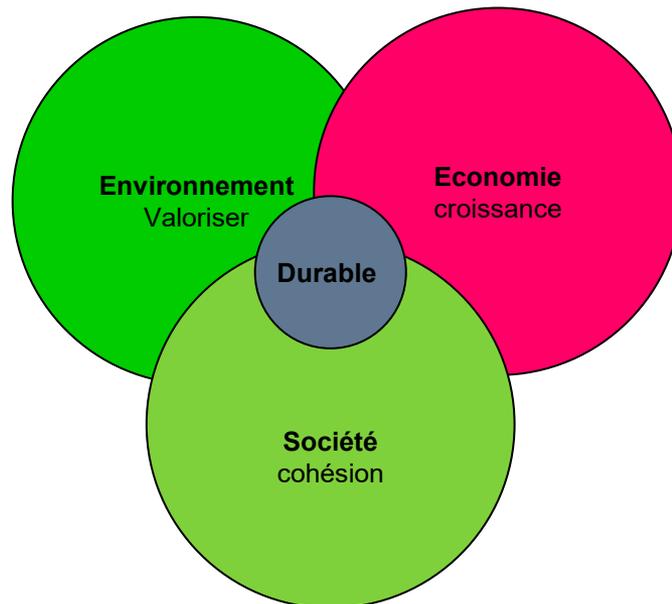
# Le concept de DD



# Le concept de DD

□ Ce concept s'appuie sur :

3 piliers



3 principes

- Principe de solidarité
  - Solidarité entre les peuples
  - Solidarité entre les générations
- Principe de précaution
  - Possibilité de revenir en arrière
- Principe de participation
  - Associer tout le monde aux prises de décision

Fin des années 60 Sonnette d'alarme	1972 La notion d'Eco développement	1980 Solidarité planétaire	1987 Le développement durable
--	---------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

- Après le Sommet de la Terre, le développement durable inspire toutes les conférences internationales des Nations Unies sur de multiples sujets (pauvreté, place des femmes, alimentation).
- ❖ 1997, **la conférence de Kyoto** aboutit à un protocole de lutte contre le réchauffement climatique, visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre
  - ❖ Entrée en vigueur seulement en 2005



1992 Agenda 21	1997 Protocole de Kyoto		2005 Entrée en vigueur
-------------------	----------------------------	--	---------------------------

Fin des années 60 Sonnette d'alarme	1972 La notion d'Eco développement	1980 Solidarité planétaire	1987 Le développement durable
--	---------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

- **2002**, l'ONU réunit à **Johannesburg** ses pays membres pour faire un bilan des réalisations en faveur du développement durable dix ans après la conférence de Rio
- **2012**, Rio 20 ans après
- **2014** conférence de Nagoya
  - Un état des lieux préoccupant.
  - Le Développement Durable objet d'une négociation permanente.
  - L'engagement des collectivités territoriales.
  - L'implication des entreprises.

1992 Agenda 21	1997 Protocole de Kyoto	2002, 2012, 2014 Bilan mitigé	2005 Entrée en vigueur
-------------------	----------------------------	----------------------------------	---------------------------

Fin des années 60 Sonnette d'alarme	1972 La notion d'Eco développement	1980 Solidarité planétaire	1987 Le développement durable
--	---------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------



*COP : Convention Of Parties*



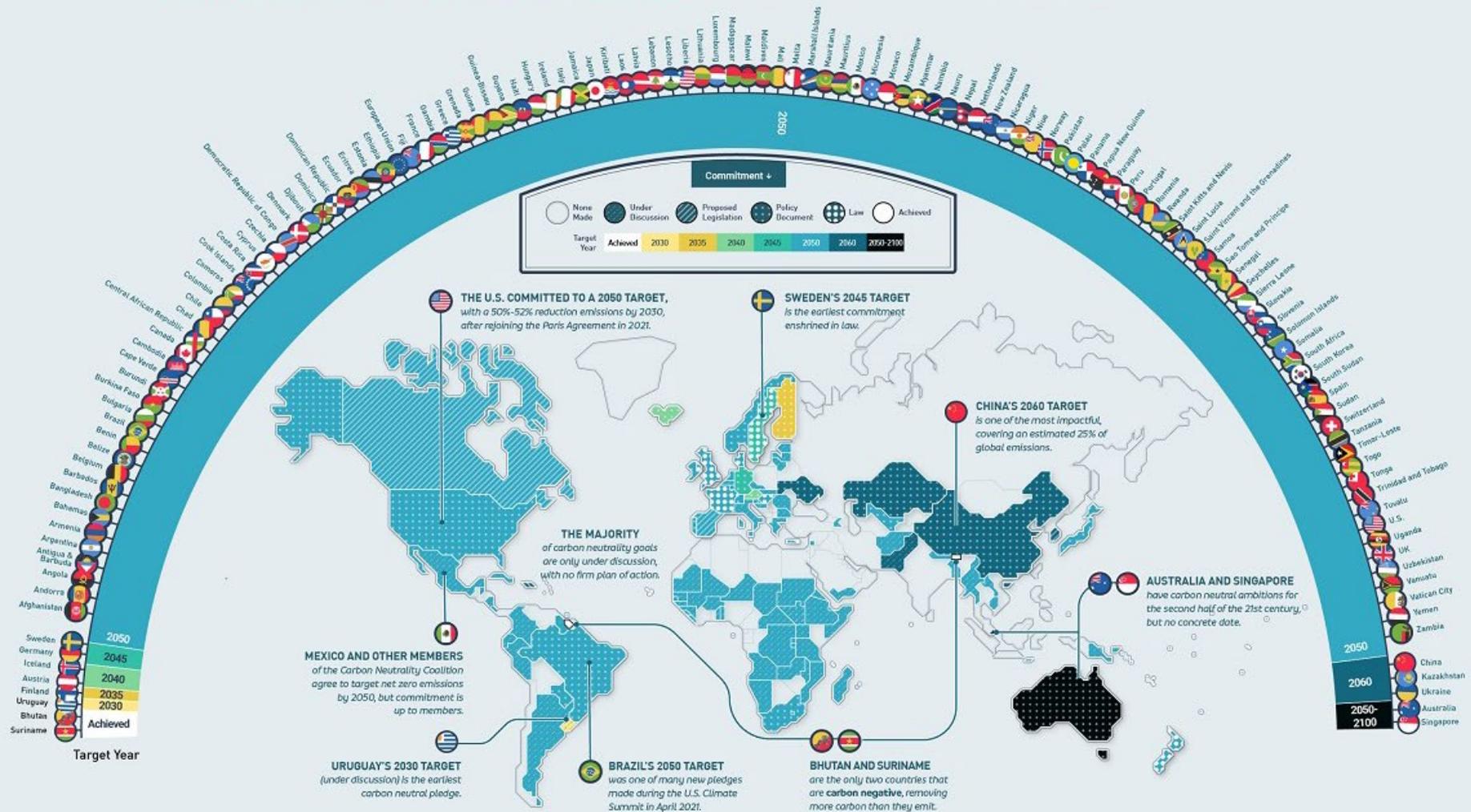
1992 Agenda 21	1997 Potocole de Kyoto	2002, 2012, 2014 Bilan mitigé	2005 Entrée en vigueur
-------------------	---------------------------	----------------------------------	---------------------------



# RACE TO NET ZERO

## CARBON NEUTRAL GOALS BY COUNTRY

Which countries have made a carbon neutral pledge?  
This map breaks down pledges by target year and level of commitment.



Presented by

1992  
Agenda 21

1997  
Potocole de Kyoto

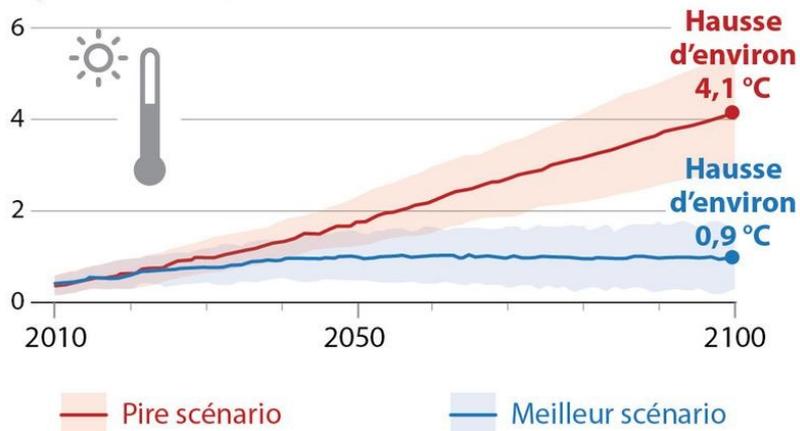
2002, 2012, 2014  
Bilan mitigé

2005  
Entrée en vigueur

# Les prévisions du GIEC d'ici 2100

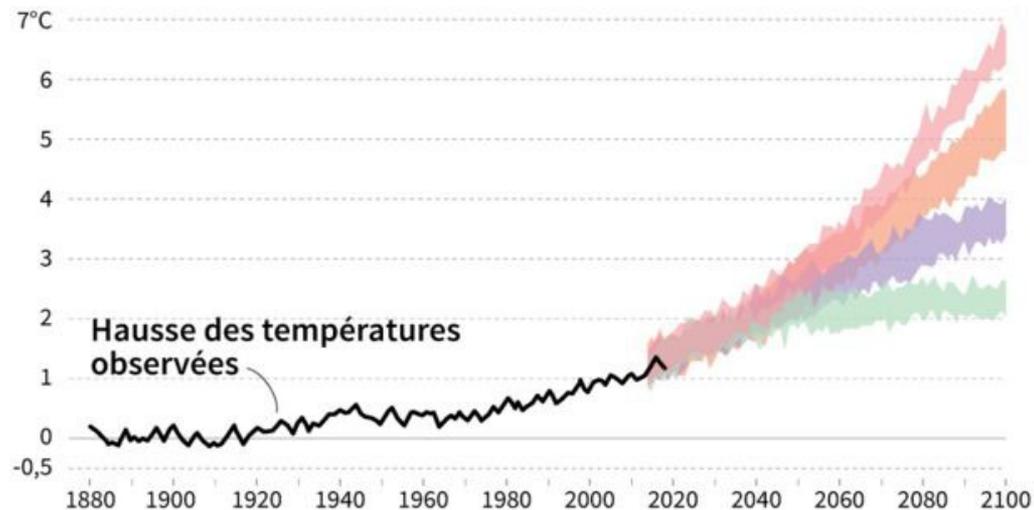
Projection de l'évolution par rapport à la moyenne de la période 1986-2005

Température - Moyenne en °C



## La hausse des températures d'ici à 2100

De nouveaux modèles climatiques montrent un réchauffement plus fort que prévu



Scénarios appliqués aux nouveaux modèles

- Croissance économique rapide alimentée par les énergies fossiles
- Poursuite de la trajectoire actuelle et du productivisme
- Progrès lents en matière environnementale
- Neutralité carbone à l'horizon 2080

Source : CNRS, CEA, Météo-France



## Les engagements au niveau européen et français

1992

1996

2003

Maastricht

Amsterdam

SNDD

SEDD

- **L'Union européenne** inscrit les objectifs du développement durable dans les **traités** de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1996)
- Depuis 2003, **la Stratégie Nationale du Développement Durable** (SNDD, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> version) fixe un cadre de référence et d'orientation pour l'ensemble des acteurs privés et publics, en cohérence avec la stratégie des instances européennes (SEDD).

1992

1996

2003

2005

Maastricht

Amsterdam  
SEDD

SNDD

chartre  
de l'environnement

## □ La chartre de l'environnement a été adossée à la Constitution de la Cinquième République en mars 2005

- **Article 2.** - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.
- **Article 3.** - Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.
- **Article 8.** - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente charte

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

**Charte de l'environnement**  
LE CONSTITUTIONNEL N° 2005 - 225 du 14 Mars 2005

« Le peuple français, »

« Considérant »

« Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ; »

« Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ; »

« Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ; »

« Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de sa vie et sur sa propre évolution ; »

« Que la diversité biologique, nécessairement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ; »

« Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ; »

« Qu'afin d'assurer un développement durable, le choix destiné à répondre aux besoins du présent ne doit pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ; »

« proclame : »

**Article 1**  
Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

**Article 2**  
Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

**Article 3**  
Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences .

**Article 4**  
Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

**Article 5**  
Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage .

**Article 6**  
Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

**Article 7**  
Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

**Article 8**  
L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.

**Article 9**  
La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

**Article 10**  
La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France . »

1992

1996

2003

2005

2009

Maastricht

Amsterdam  
SEDD

SNDD

chartre de l'  
environnementgrenelle de l'  
environnement

L'article 55 de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 indique que «...**les établissements d'enseignement supérieur** élaboreront, pour la rentrée 2009, un «**Plan vert**» pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable...»

Universités : un rôle  
majeur dans la mise  
en œuvre du  
développement  
durable !

Le référentiel du plan vert

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

POLITIQUE SOCIALE  
ET ANCRAGE TERRITORIAL

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

GESTION ENVIRONNEMENTALE

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

# Des termes sources de polémique !

Le «développement » et l'adjectif «durable»

# Des termes qui soulèvent des problèmes

- La notion de « **Développement** » est souvent entendue comme « **croissance** », en particulier sur le plan économique, ce qui soulève alors des objections :
- La Terre supporterait-elle que tous les pays atteignent un niveau économique (en terme de consommation par exemple) comparable à celui des USA aujourd'hui ? C'est effectivement inconcevable.
- Les pays les plus développés ne devraient-ils pas plutôt envisager une « décroissance soutenable » (Latouche 2006) ?

# Des termes qui soulèvent des problèmes

- Dès lors, le concept même de développement pourrait signifier **changement, transformation**, à la fois sur le plan économique (*logiques de production et de consommation*), **politique et social** (*par des processus démocratiques qui garantissent les droits de l'homme et ne laissent pas les lois du marché diriger l'ordre mondial*) **et aussi sur le plan humain.**

# Une notion qui soulève des problèmes

---

- Une traduction de «sustainable» en «durable» qui produit des confusions :
  - «sustainable » désigne l'action de soutenir, de supporter, d'entretenir...
  - Le mot « durable » renvoie à la notion de durée du phénomène (on fait durer le développement)

ministère  
éducation  
nationale



# Le développement durable dans l'éducation Nationale

# L'évolution de l'éducation à l'environnement

- **Année 70 : découverte de la nature et découverte du milieu (circulaire EN de 1977) – spécialistes, naturalistes**
  - Découverte concrète du milieu sur un projet interdisciplinaire
  - Attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité
- **Années 80 : découverte de l'environnement et concepts écologiques**
  - La relation au milieu
  - Approches sensorielles, découverte ludique de l'environnement, énergie, cycle, biodiversité, interdépendance
  - Importance de l'interprétation et de la médiation
- **Années 90 : l'environnement est un tout**
  - Impact de l'homme
  - Problèmes environnementaux (eaux, airs, déchets,...)
- **Années 2000 : ressources limitées à partager**
  - Penser global, agir local (ce que je fais ici à un impact ailleurs)
  - Empreinte écologique

Éducation à l'environnement =>

EEDD

=> EDD

A decorative horizontal bar at the top of the slide, consisting of a pink rectangular section on the left and a green rectangular section on the right.

Quelles conditions permettent  
l'éducation au DD ?

# Quelles conditions permettent l'éducation au DD ?

- Aborder les 3 composantes:
  - Environnementale
  - Économique
  - Sociale (et culturelle)
- Partir des programmes en vigueur
  - <http://eduscol.education.fr/cid47866/l-edd-dans-les-programmes-d-enseignement.html#prog>
  - <http://eduscol.education.fr/cid47802/une-recherche-coherence.html>
  - <https://canope.ac-amiens.fr/edd/index.php>

# Quelles conditions permettent l'éducation au DD ?

- Il s'agit par exemple de « former les élèves à adopter une attitude raisonnée fondée sur la connaissance et de développer un comportement citoyen responsable vis à vis de l'environnement », « L'élève aura alors les moyens de développer une démarche ouverte et critique vis-à-vis des images et des informations apportées par les médias, sur le monde naturel, sur les sciences, notamment dans les domaines de la santé et de l'environnement. » (Sciences de la vie et de la Terre) ;
- « une initiation à "l'écocitoyenneté" » (Histoire et Géographie) ;
- « acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable », « notamment dans le domaine de l'énergie et de la chimie » (Sciences physiques et chimiques) ;
- « compréhension du monde contemporain en ce qui concerne les rapports que les hommes engagent entre eux et avec la nature, dans leurs activités de production, d'échange et de consommation », « attirer l'attention des élèves sur les conséquences négatives (sur les plans social ou écologique mais aussi économique) que tend à engendrer le marché, lorsqu'il n'est pas encadré par des institutions ou des autorités de régulation » (Economie et gestion)

# Quelles conditions permettent l'éducation au DD ?

- Aborder les 3 composantes:
  - Environnementale
  - Économique
  - Sociale (et culturelle)
  
- Partir des programmes en vigueur
  
- Concertation entre les disciplines

# Attention à la posture de l'enseignant

- Des postures différentes qui ne visent pas les mêmes compétences citoyennes des élèves :
  - **la posture de neutralité exclusive** privilégie une transmission de connaissances disciplinaires consensuelles, refusant de discuter leurs implications politiques et sociales ;

# Attention à la posture de l'enseignant

- Des postures différentes qui ne visent pas les mêmes compétences citoyennes des élèves :
  - la posture de neutralité exclusive privilégie une transmission de connaissances disciplinaires consensuelles, refusant de discuter leurs implications politiques et sociales ;
  - la posture de partialité exclusive privilégie également la transmission de messages disciplinaires consensuels, tout en soulignant la nécessité d'un engagement citoyen ;

# Attention à la posture de l'enseignant

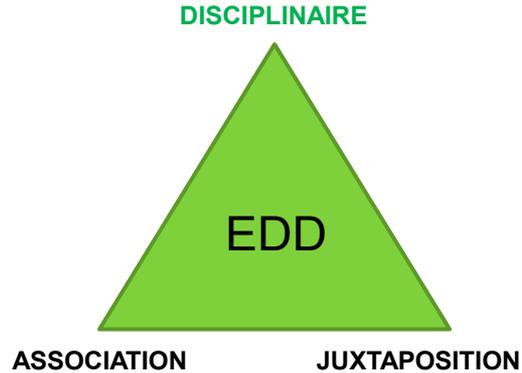
- Des postures différentes qui ne visent pas les mêmes compétences citoyennes des élèves :
  - **la posture de neutralité exclusive** privilégie une transmission de connaissances disciplinaires consensuelles, refusant de discuter leurs implications politiques et sociales ;
  - **la posture de partialité exclusive** privilégie également la transmission de messages disciplinaires consensuels, tout en soulignant la nécessité d'un engagement citoyen ;
  - **la posture d'éducation critique** privilégie l'acquisition par les élèves de connaissances et compétences leur permettant de développer leur esprit critique sur les relations entre sciences et sociétés.

# Attention à la posture de l'enseignant

- ▣ la posture de neutralité exclusive
- ▣ la posture de partialité exclusive
- ▣ la posture d'éducation critique est favorisée par des **approches pluridisciplinaires** où la collaboration entre enseignants permet de dépasser des postures strictement disciplinaires ou militantes au profit d'un projet d'éducation scientifique critique et citoyenne

# EDD une ouverture vers la transdisciplinarité

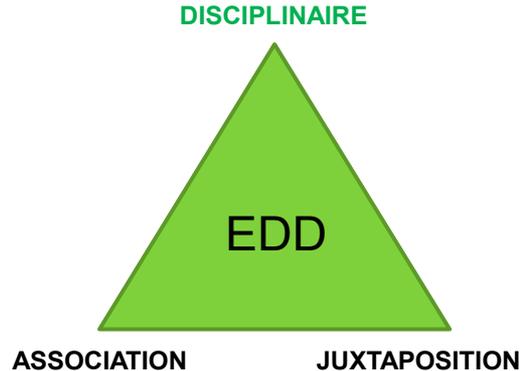
## □ pluridisciplinarité



Les disciplines concourent à  
une réalisation commune

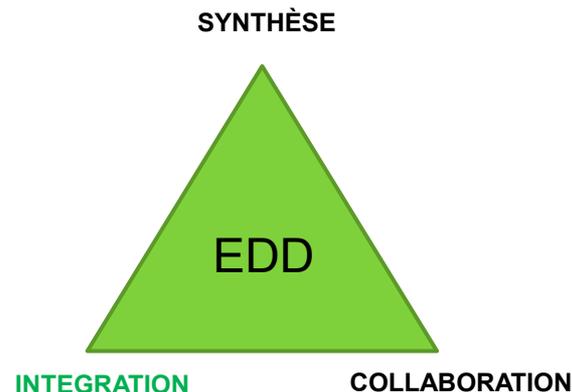
# EDD une ouverture vers la transdisciplinarité

## □ pluridisciplinarité



Les disciplines concourent à  
une réalisation commune

## □ interdisciplinarité



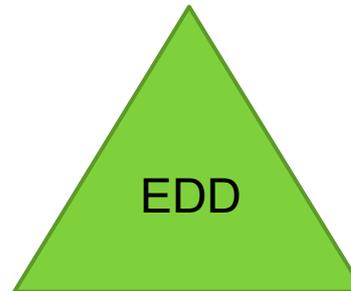
Les disciplines qui se  
complètent offrent une  
nouvelle représentation de  
la réalité

# EDD une ouverture vers la transdisciplinarité

- de la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité

Impossibilité de décomposer un problème en parties simples

COMPLEXITÉ



SYSTÉMIQUE

RÉFLEXIVITÉ

Le monde est un système composé de multiples éléments en interaction

Implication de l'individu dans son sujet d'étude, en fonction de ses traditions culturelles, cadres sociaux.

➡ Lien entre les valeurs et les connaissances pour analyser un problème

# EDD une ouverture vers la transdisciplinarité

## □ La pédagogie de projet

- Définie par Meirieu comme une approche pédagogique qui donne une finalité, un but aux apprentissages rencontrés mais touche aussi de manière plus vaste aux projets personnels que peuvent construire les élèves

## □ 3 éléments essentiels

- Création d'un produit final dans un laps de temps donné
- Implication des élèves dans le processus afin que le projet leur appartienne
- Décloisonnement entre les disciplines qui donne du sens aux savoirs ainsi abordés

# Thématiques possibles



source : [Unesco](#)



# Quelles conditions permettent l'éducation au DD ?

- Aborder les 3 composantes:
  - Environnementale
  - Économique
  - Sociale (et culturelle)
  
- Partir des programmes en vigueur
- Concertation interdisciplinaire
- Inclure une action concrète même minime des élèves
  - **compte-rendu d'expérimentations scientifiques, reportage vidéo ou audio, diaporama, article de presse sur ce sujet, maquette, lettre ouverte ou déclaration d'intention, objet, actions mises en œuvre sur le territoire, et autres**

Quelle(s) finalités ? Quels enjeux?

# Quelle(s) finalités ? Quels enjeux?

- Education au jugement, exercice de l'esprit critique, pratique de l'argumentation
- Education au sens des responsabilités individuelles et collectives en développant des compétences (connaissances ,capacités, attitude), favorisant le débat... afin que l'élève **adopte des comportements responsables.**

## ■ Education au choix



EDUCATION A LA CITOYENNETE

# Quelle(s) finalités ? Quels enjeux?

- Permettre l'appropriation des valeurs qui faciliteront un type de consommation dans les limites du possibles écologique et auquel on peut raisonnablement prétendre
- « Comprendre pour agir » et non « apprendre et admettre »
- Faire face aux messages, aux valeurs diffusées par les médias

# 10 objectifs pour l'EEDD

- **Former au regard critique**
- Passer de l'affectif au raisonnement
- Contextualiser dans l'espace et dans le temps
- **Intégrer le complexe, le global et le systémique**
- Éduquer au doute et à l'incertitude
- **Initier à la prévision et à la précaution**
- Éduquer au choix et à la prise de décision
- Appréhender la dimension politique des discours
- **Initier aux partenariats**
- **Éduquer aux valeurs** (solidarité, équité, responsabilité,...)



Comment éduquer au développement durable  
dans ma classe, dans une séance ordinaire?



## Comment éduquer au développement durable dans ma classe, dans une séance ordinaire?

---

- Identifier les problèmes relatifs au DD (œuvre de l'apprenant)
- Maîtriser les connaissances de base pour analyser les causes et rechercher des solutions alternatives, en autonomie intellectuelle.
- Aborder la complexité dans une perspective systémique



# Fondamentaux pour l'EDD

## Construire des clés de lecture

*Décloisonner les savoirs et la pensée pour entrer dans la complexité*

✓ **Articulation dans les disciplines scolaires:**

tableaux synoptiques

✓ **Intégration des 3 piliers du DD:**

social, environnement, économie

*Mettre en relation et étudier les liens, causes, conséquences, impacts*



# Fondamentaux pour l'EDD

## Construire des clés de lecture

### □ Projections dans l'espace

ici et ailleurs - du local au global

du zoom au grand angle

### □ Perspectives dans le temps

hier, aujourd'hui, demain – générations futures

cycles de vie – cycles des phénomènes physiques

### □ Points de vues diversifiés

débats argumentés – étude de scénarios – jeux de rôle



# Fondamentaux pour l'EDD

## Construire des valeurs

### Respect des limites sociales

- ✓ Éducation à la démocratie
- ✓ Education à la citoyenneté

### Ethique de la responsabilité

- ✓ Enjeux et incertitudes
- ✓ Axée sur l'action « ici et maintenant »

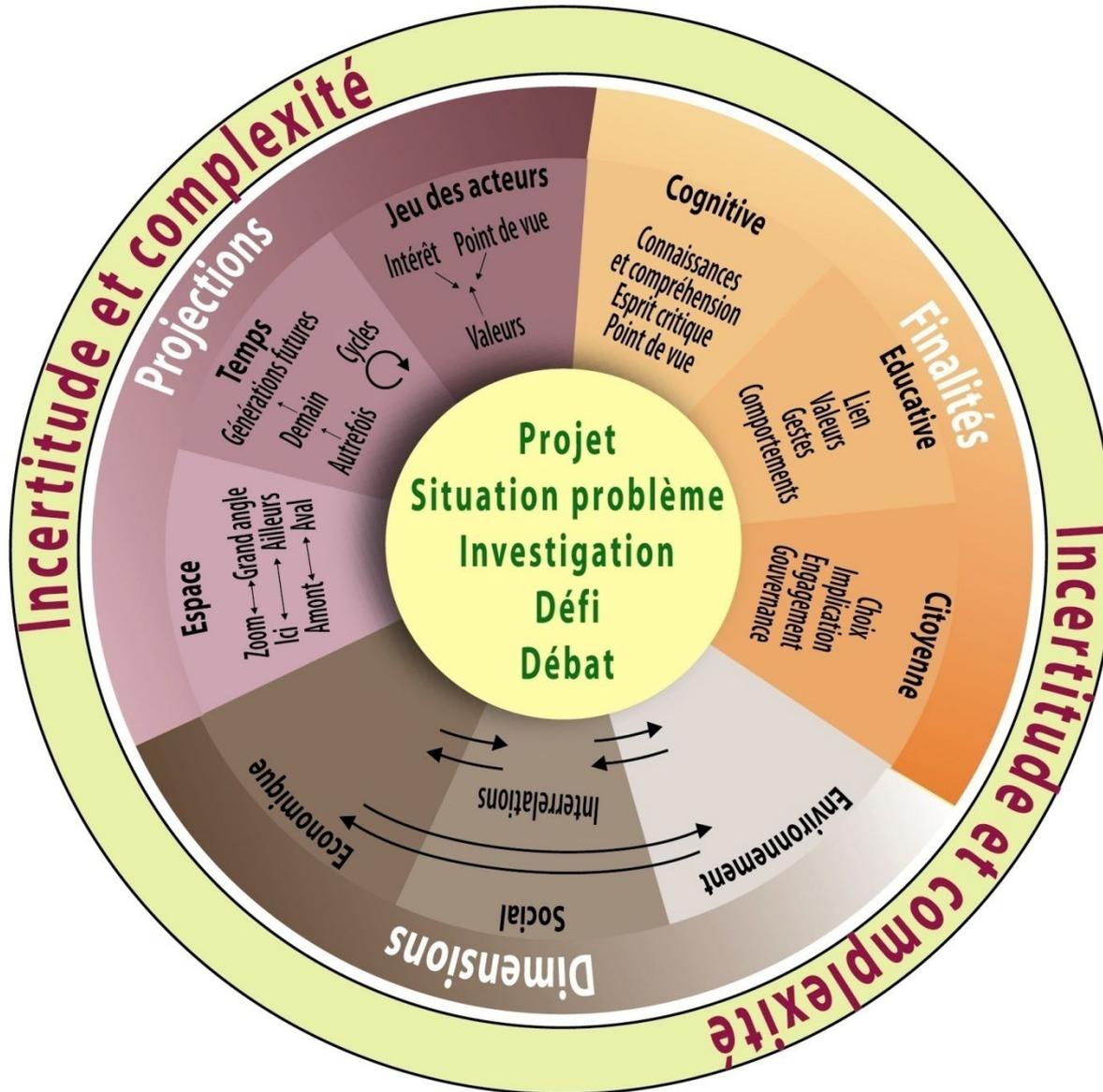
### Ethique de la solidarité

- ✓ Interdépendance et communauté de destin
- ✓ Axée sur la prospective dans l'espace et dans le temps

### Autres valeurs mobilisées

Tolérance, respect, autonomie, initiative, liberté, justice, dignité

# Modèle conceptuel pour l'EDD



**Repères  
pour une  
démarche  
en EDD**

# EDD – dans les établissements scolaires

## Agenda 21 scolaire

Eco-structure

Eco-école

**Etablissement  
éco-responsable**

Démarche **E3D** –  
**E**tablishement en  
**D**émarche de  
**D**éveloppement  
**D**urable

<b>Echelle mondiale</b>	<b>Echelle nationale</b>	<b>Education nationale</b>
<p><b>1992 – 2nd Sommet de la Terre, Rio (ONU)</b>  <b>Agenda 21</b> (= plan d'action pour le XXIe siècle) <b>mondial</b>,</p>	<p>Invitation à mettre en place des <b>Agenda 21 Nationaux</b></p>	<p>Invitation à mettre en place des <b>Agenda 21 locaux</b>, dont les <b>Agenda 21 scolaires</b> sont dérivés</p>
<p><b>2002 – 3e Sommet de la Terre, Johannesburg (ONU)</b></p> <p>Le <b>développement durable</b> (soutenable) est mis en avant, 615 recommandations sur tous les thèmes du développement durable</p>	<p><b>2004 – Charte de l'environnement</b> (constitution)</p> <p><b>2003 et 2008 – Stratégie nationale du développement durable</b>, cinq finalités:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La lutte contre les changements climatiques;</li> <li>2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;</li> <li>3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations;</li> <li>4. L'épanouissement de tous les êtres humains;</li> <li>5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.</li> </ol>	<p><b>Deux circulaires de cadrage:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. circulaire relative à la <b>généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)</b> - [8/7/2004, B.O. n°28 du 15 juillet <b>2004</b>];</li> <li>2. La circulaire relative à la <b>seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)</b> [29/03/2007, B.O. n°14 du 5 mars <b>2007</b>].</li> </ol> <p><b>L'E3D</b> (Etablissement en Démarche de Développement Durable) s'intègre dans la <b>SNDD</b></p>

# Agenda 21 / E3D: 2 logiques différentes

<b>Deux approches du DD dans l'éducation</b>	<b>objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<b>Structure</b> <i>Etablissement éco-responsable</i> <i>Eco-structure</i> <i>Eco-école</i> <i>Agenda 21 scolaire</i>	Impacts (mesurés à partir des indicateurs de gestion)	<b>Action</b> = Organisation Gestion Politique d'achat Solutions techniques <i>Education = sensibilisation (gestes simples, entrées thématiques: eau, déchets, etc.)</i>
<b>Education</b> <i>Eco-citoyenneté</i> <i>EDD</i> <i>E3D</i>	Changer les mentalités = <i>éducation au choix</i> , apprendre <i>le doute</i> sans le confondre avec scepticisme ou relativisme	<b>Réflexion sur le DD</b> par une approche pluri/inter/trans-disciplinaire Culture scientifique et technique Débat argumenté Complexité



# Guide pratique agenda 21 scolaire



ROUÏE ENFANT

- PRÉSENTATION
- VARIATION DE LA DÉMARCHE
- ÉTAT DES LIEUX ECO-DIAGNOSTIC
- RÉDUCTION PROGRAMME D' ACTIONS
- MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS
- EVALUATION, REMÉDIATION
- COMMUNICATION VALORISATION

En France, si on ne tient pas compte des industries, de la production d'électricité et de l'agriculture, nous consommons individuellement en moyenne 200 litres d'eau par jour pour nos usages personnels et collectifs. Il s'agit ici de voir quelle quantité d'eau consomme ton école sur une année.

## CALCULE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE EN EAU DE L'ÉCOLE

Évaluation de la consommation en eau	En M3
Lundi	Matin : ..... Soir : .....
Mardi	Matin : ..... Soir : .....
Jeudi	Matin : ..... Soir : .....
Vendredi	Matin : ..... Soir : .....
Lundi	Matin : ..... Soir : .....
Total M <sup>3</sup> consommés sur une semaine *	..... M <sup>3</sup>
Total consommé sur l'année **	..... M <sup>3</sup>
Coût annuel ***	..... Euros



La consommation d'eau se calcule en m<sup>3</sup> = 1 000 litres

Le chiffre que tu lis sur le compteur montre le nombre total de m<sup>3</sup> que ton école a consommé depuis l'installation de ce compteur.

1. Vivre ensemble
2. Déplacements
3. Bâtiment
4. Cadre de vie et biodiversité
5. Alimentation
6. Consommation

La consommation à retenir figure sur la facture correspondante à tes estimations ?

As-tu remarqué que de l'eau se consomme en dehors des heures ou des jours de classe ?

Malintendant, pour connaître la consommation d'eau par personne, calcule le nombre total de personnes travaillant dans l'école (le personnel et les élèves), soit :

Qui peut avoir besoin d'eau en dehors des heures de classe ?

Pour connaître la consommation d'eau par personne sur une année, il te suffit maintenant de diviser les M<sup>3</sup> d'eau consommés en un an par le nombre de personnes, soit : M<sup>3</sup> d'eau consommés par personne sur une année.

Renseigne-toi auprès du personnel d'entretien et demande quels sont les jours de nettoyage :

14

Enseignant(s) porteur(s) du projet : 3  
Classes concerné(s) : 3  
Nombre d'élèves concernés : 67  
Nombre total de élèves dans l'établissement (tout personnel confondu) : 6  
Surface de l'établissement : 3 795 m<sup>2</sup>  
Services annexes de l'établissement (cantine, salle de sport, ...) : non.

État des lieux réalisé par l'école d'Ors en 2008

### 1. Vivre ensemble

Nombre moyen de stupéfiants produits :  
Lampadaire (Boite à sensur) : 1

### 2. Déplacements

Remarque : les véhicules ne sont pas comptés pour effectuer les déplacements domicile-école

57 0 43

Le mode de transport préféré des enfants à pied :

### 4. Cadre de vie et biodiversité

Les différents habitats de la cour : 6  
Nombre de bacs à végétaux observés : 28  
Nombre de bacs d'arrangement de végétaux observés : 13

### 6. Consommation

Les fournitures (reproductions, accessoires, jouets) ?  
 oui  
 non

Demande générale : les enfants changent-ils leurs cahiers scolaires ?  
 à chaque rentrée scolaire  
 après plusieurs années

Demande générale : les enfants sortent-ils des cahiers scolaires ?  
 éviction de la mode  
 non  
 oui

Demande générale : qu'ont les enfants dans leur sac à dos ?  
 des cahiers  
 des livres  
 des objets divers

### 9. Énergie

Énergie utilisée pour le chauffage et pour l'éclairage :  
Oui  
Non

Leur consommation annuelle (volume d'eau) :

Consommation annuelle d'électricité en kWh (usage) : 7056 kWh

Température moyenne de la salle de classe : 22

Type d'ampoule présente :  
Non et/ou ampoules classiques  
Non

De manière générale, l'école a-t-elle attention à sa consommation d'énergie ?  
Non

### 3. Rangement

Préparation du bagage de l'école :  
3 bâtiments dont 2 profitez de :  
1 bâtiment sans table  
1 garage  
2 salles  
1 bureau  
1 coin en bâtiment

Non  
Oui

Mettre du bruit dans les classes :  
à la cantine  
à la bibliothèque

Nombre total de déchets : 42

### 9. Eau

La consommation en m<sup>3</sup> par an :  
Accès au compteur : 100 dangereux pour les élèves.  
Non  
Oui

Les mesures techniques d'arrivées en place :  
 oui  
 non

Qu'ont les élèves dans leur sac ?  
A l'école :  
Non  
Oui

Nombre de personnes : 10

Caractéristiques des objets (poids, matière, etc.) :

LES AGENDAS 21 SCOLAIRES

### 5. Alimentation

Demande générale : les enfants mangent-ils équilibré ?  
Oui  
Non

Consomment-ils des produits bio ?  
Non

Soit-ils sensibilisés à la saisonnalité des produits ?  
Non

Où vont les restes de repas ?  
Si le vont à la poubelle  
Si le vont aux animaux

Où sont les gâteaux distribués ?  
Si le vont à la poubelle  
Si le vont aux animaux

### 7. Déchets

Le tri des déchets est-il mis en place dans votre école ?  
 oui  
 non

Quantité en kg :

- 24 kg
- 30 kg
- 0 kg
- 18 kg
- 1,4 kg
- 22,2 kg

De manière générale, l'école limite-t-elle la production de déchets ?  
 oui  
 non



# Risques de blocages et solutions

*Risques de blocages inhérents à la démarche:*

- L'Agenda 21 scolaire est un programme d'actions, mais **l'action n'est en rien une justification**, il semble donc peu pertinent de partir d'un programme d'actions mais plutôt de partir de projets pédagogiques;
- Les **objectifs généraux** (SNDD: Stratégie Nationale du Développement Durable) peuvent se révéler incompatibles ou difficilement traduisibles avec les **objectifs éducatifs** à l'établissement.

# Risques de blocages et solutions

## *Risques de résistances:*

**Vis-à-vis de la notion de développement durable, jugée trop floue** (difficulté à équilibrer les approches sociales, écologiques et économiques dans un établissement scolaire);

**Vis-à-vis de la méthodologie, ressentie comme lourde**, qui apparaît parfois comme une contrainte supplémentaire difficilement compatible avec les impératifs quotidiens;

**Vis-à-vis des données scientifiques** (Réchauffement climatique → Claude Allègre).

# Risques de blocages et solutions

*Pistes pour éviter ces blocages:*

En **approfondissant la réflexion sur le développement durable**, principalement en associant des matières non-scientifiques (souvent les parents pauvres de l'Agenda 21 scolaire):

- Philosophie, français: réflexion sur le principe de responsabilité, sur la justification argumentée des actions, sur les différents types de discours relatifs au développement durable, etc.
- Economie, Histoire, Géographie: réflexion sur le développement et sa mesure, sur la durabilité, etc.
- Langues: approche comparative en observant ce qui se fait en Europe / partout dans le monde (+ programmes internationaux de l'ONU)
- Arts: le développement durable dans l'architecture (démarche HQE)
- EPS: dynamique de groupe, action collective, etc.

# Risques de blocages et solutions

*Pistes pour éviter les écueils d'ordres scientifiques:*

- Se mettre au clair sur les **documents ressources** à utiliser (rapports du GIEC, du PNUE, etc.);
- **Prendre en compte les représentations sur le développement durable**, les démonter, les expliquer;
- Prendre les mêmes précautions vis-à-vis des médias ou des données disponibles sur Internet (ONG) que pour n'importe quelle autre travail scolaire;
- **Dépassionner le débat** en prenant en compte également les **limites de la notion de développement durable**;

# Risques de blocages et solutions

*Pistes pour éviter les résistances liées aux contraintes du projet:*

- **Travail fractionné** (actions partagées entre classes, entre profs, toujours par petits groupes = éviter les lourdeurs);
  - **Travail désynchronisé** (projets annualisés = un minimum de contraintes, un bilan par projet en fin d'année);
  - **Travail inter-disciplinaire** (les disciplines s'attaquent à un problème commun avec leurs propres outils, en conformité avec leurs programmes).
- *Un site Internet permet de partager les avancées et les informations des uns et des autres au cours de l'année et d'année en année (=souplesse par une communication continue).*

# Textes cadres et références

## Rapports

[Grenelle de l'Environnement : rapport interministériel sur l'éducation au développement durable \(2008\)](#)

[Les sciences de la vie et de la Terre, une discipline dans l'éducation au développement durable \(2008\)](#)

[L'éducation relative à l'environnement et au développement durable \(2003\)](#)

## Les cadres nationaux du développement durable

[Charte de l'environnement](#)

[La Conférence environnementale 2012](#)

[Le Débat national sur la transition énergétique](#)

[Stratégie nationale du développement durable](#)

[Le Livre Bleu des engagements du Grenelle de la mer](#)

[Stratégie nationale pour la biodiversité](#)

[Plan national santé environnement 2](#)

[Pôle national de ressources pour l'éducation au développement durable](#)

[Accord-cadre entre la Direction générale de l'enseignement scolaire et le commissariat général au développement durable](#)

## Les cadres internationaux du développement durable

[Le rapport Brundtland.](#)

[Les objectifs du millénaire pour le développement](#)

[Le Pacte mondial](#)

[Unesco : réseau des écoles associées](#)

[Décennie des Nations Unies pour une éducation au développement durable](#)

[La Stratégie européenne en faveur du développement durable](#)

# Textes cadres et références

## Quelques acteurs de l'EDD

Services de l'état

[Ministère de l'éducation nationale](#)

[Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie](#)

[Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt](#)

[Ministère des affaires sociales et de la santé](#)

[Ministère des sports, de la jeunesse populaire et de la vie associative](#)

Établissements publics

[UNESCO](#)

[Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie](#)

[Agences de l'eau](#)